

Visualisation

Question écrite (15/04/2021)**Situation du consulat honoraire de France à Cancun au Mexique**

Mme Évelyne Renaud-Garabedian interpelle M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation du consulat honoraire de France à Cancun, au Mexique. L'arrêté du 6 avril 2021 portant habilitation des consulats honoraires en vue de la remise des passeports et des cartes nationales d'identité à leur titulaire donne explicitement cette nouvelle prérogative au consul honoraire à Cancun. Or il apparaît que depuis un an le Consulat général de France à Mexico ne reconnaît plus la personne ayant occupé cette fonction au cours des 3 dernières années comme consule honoraire et a cessé toute collaboration. Elle aimerait par conséquent savoir s'il existe actuellement un consulat honoraire de France à Cancun.

Fermer